

## **Annexe**

### **Rapport de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (3 juin 2022)**

#### **Une démarche intégrée vers un investissement durable en faveur des populations et de la planète : appliquer le principe de ne laisser personne de côté dans l'action climatique pour générer un changement pour les plus vulnérables**

1. La Présidente du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS a débuté la réunion conjointe en souhaitant la bienvenue aux membres des Conseils d'administration de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM, ainsi qu'à la Vice-secrétaire générale des Nations Unies. Elle a souligné que la réunion conjointe était opportune, à l'heure où le monde est confronté à des défis complexes, urgents et interdépendants, exigeant une démarche intégrée vers un investissement durable en faveur des populations et de la planète, et allant au-delà des mandats individuels des organisations et des capacités isolées des gouvernements. Elle a attiré l'attention sur le fait que les trois « C » interdépendants – la COVID-19, les conflits et les changements climatiques – freinaient les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), comme en attestent la hausse des inégalités et de la pauvreté, la crise mondiale en matière de sécurité alimentaire, l'effondrement sans précédent de la biodiversité, l'insécurité énergétique et le grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Des solutions systémiques et des résultats transformateurs sont nécessaires pour faire face aux vulnérabilités et aux risques multidimensionnels auxquels sont exposées les populations les plus marginalisées et isolées, en s'appuyant sur les avantages comparatifs de chaque organisation et sur une collaboration interorganisations étroite à tous les niveaux et dans tous les domaines. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) est une responsabilité commune, comme elle l'a notamment souligné. Des efforts conjoints et cohérents des Conseils d'administration sont aujourd'hui plus urgents et nécessaires que jamais pour poursuivre la réforme du système des Nations Unies pour le développement, afin de le rendre capable de remplir ses fonctions là où elles comptent le plus : sur le terrain, au niveau des pays, au sein des communautés et dans la vie quotidienne des personnes à travers le monde.

2. Dans ses remarques liminaires, la Vice-secrétaire générale a déclaré que la réunion conjointe des Conseils d'administration constituait une plateforme de plus en plus importante pour aborder les problèmes qui nécessitent une action concertée de la part de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement. Elle a attiré l'attention sur le potentiel de mobilisation des transitions essentielles pour s'orienter vers une économie verte, accompagnées d'investissements en capital humain, pour la réalisation du Programme 2030 à l'échelle des pays afin de ne laisser personne de côté. Le système des Nations Unies pour le développement dispose de capacités incomparables – en travaillant de concert – permettant de canaliser ses atouts collectifs et ses avantages comparatifs pour rallier des partenaires, donner l'impulsion nécessaire aux transitions essentielles à grande échelle et atteindre les ODD d'ici 2030. La Vice-secrétaire générale a salué les Conseils pour leurs efforts en vue de rendre le système des Nations Unies pour le développement apte à relever les défis et les a exhorté à accélérer la cadence sur les derniers éléments de la réforme et à intensifier l'accélération du Programme 2030 – en tenant compte des retards accusés en raison de la COVID-19, les conflits et les changements climatiques. Trois points sur lesquels le concours des Conseils est crucial ont été mis en avant : a) orienter les organisations sur la façon de soutenir les priorités définies par les pays eux-mêmes pour atteindre les ODD et accélérer l'action climatique ; b) veiller à ce que les documents stratégiques et modèles de fonctionnement des organisations tirent pleinement parti des efforts de réforme pour soutenir les ODD, en particulier l'action climatique ; et c) veiller à ce que les organisations reçoivent un soutien adéquat sur le plan financier grâce à des financements durables, prévisibles et flexibles, et au sein des Conseils pour effectuer la transition vers des options et des conseils stratégiques plus intégrés en matière de collaboration à l'échelle du système. Elle a exprimé une profonde inquiétude quant à la diminution récente du financement par les États membres. Elle a appelé les Conseils à débattre dans le cadre de dialogues structurés sur le financement, notamment au sujet de la programmation intégrée et des

dispositions de financement commun, ainsi qu'à coopérer étroitement lors des efforts à venir pour élaborer une liste de contrôle de la mise en œuvre du programme de réforme et honorer la promesse qui a été faite dans le cadre de celui-ci.

### **Table ronde : démarche intégrée vers un investissement durable en faveur des populations et de la planète**

3. La Directrice exécutive d'ONU-Femmes, confirmant la nécessité d'une action collective, a souligné le besoin urgent d'adopter des stratégies tenant mieux compte des questions de genre et des enfants pour réaliser le Programme 2030 et garantir des investissements durables en faveur des populations et de la planète. Les femmes, les filles et les enfants, en particulier dans les contextes de conflit et de crise humanitaire et dans les zones rurales, ainsi que les individus issus de minorités ou de groupes autochtones, et les personnes migrantes et réfugiées, ont été touchés de façon disproportionnée. Les inégalités en matière d'accès à la justice, aux ressources et aux possibilités ont souvent tenu les femmes et les filles à l'écart. Pour renverser cette situation, les femmes et les filles doivent participer équitablement à l'élaboration des politiques. La résilience face aux crises doit être renforcée au moyen d'investissements durables pour se préparer aux chocs à venir et mettre au point des mesures de riposte plus durables. Comblant le fossé en matière d'inégalités et de fragilité, creusé davantage par la COVID-19, les conflits et les changements climatiques, est essentiel pour améliorer la résilience et concrétiser le Programme 2030. Visant des solutions transformatrices et des idées pragmatiques, le système des Nations Unies devrait tirer parti du potentiel de la coopération multilatérale et internationale pour soutenir les efforts des pays en adéquation avec leurs priorités nationales, en nouant des partenariats et en renforçant ceux qui existent dans le cadre du continuum de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix.

4. Le modérateur de la séance a posé les questions suivantes aux chefs des six organisations des Nations Unies dont les Conseils étaient représentés lors de la réunion conjointe.

*Question 1 : Comment l'action climatique contribue-t-elle à un relèvement vert et inclusif, notamment une transition juste ?*

5. L'Administrateur du PNUD a insisté sur le fait que l'accumulation des retombées socioéconomiques de la COVID-19, des changements climatiques et des conflits, en particulier pour les populations les plus vulnérables dans les pays les moins avancés et dans les petits États insulaires en développement, avait provoqué une crise alimentaire, énergétique et financière sans précédent dans le monde. Il est plus que jamais nécessaire de favoriser les solutions intégrées et les partenariats au moyen d'une participation active et collective des entités du système des Nations Unies, guidée par les principes de l'initiative Unité d'action des Nations Unies énoncés dans l'examen quadriennal complet de 2020 des activités opérationnelles en faveur du développement du système des Nations Unies (Résolution de l'Assemblée générale 75/233). Le PNUD, engagé en ce sens, œuvre pour accélérer l'élaboration de solutions afin de sortir des millions de personnes de la pauvreté multidimensionnelle, de fournir un accès à une énergie propre et abordable, et de renforcer la résilience face aux changements climatiques. En collaboration avec ses partenaires, le PNUD se concentre sur trois grands domaines d'action : a) l'intégration de mesures et de politiques de protection sociale dans le tissu socioéconomique des pays ; b) le soutien aux pays dans le cadre de l'initiative Promesse climatique du PNUD pour l'amélioration et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et la révision à la hausse des ambitions en matière d'adaptation tenant compte des questions de genre ; et c) le renforcement des mesures incitatives politiques ainsi que le déploiement d'instruments financiers innovants pour favoriser les partenariats public-privé de grande ampleur alignés sur les ODD. Ces efforts collectifs visent à impulser une transition historique et juste vers une économie verte plus inclusive, fondée sur des stratégies intelligentes et sensibles au climat favorisant un développement équitable et inclusif.

*Question 2 : En s'appuyant sur le principe de ne laisser personne de côté, comment l'UNICEF collabore-t-il avec les autres organisations pour s'assurer qu'aucun enfant n'est laissé de côté dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ?*

6. La Directrice générale de l'UNICEF a déclaré que la crise climatique était une crise des droits de l'enfant. L'indice des risques climatiques pour les enfants de l'UNICEF indique que près de la moitié des enfants dans

le monde vivent dans des pays classés comme étant à très haut risque et sont exposés aux aléas, aux chocs et aux facteurs de stress les plus importants. Les conséquences dramatiques de la sécheresse pour les enfants à travers la Corne de l'Afrique ont révélé à quel point les crises et les chocs climatiques sont devenus interdépendants et ont mis au jour les crises multiples qui en découlent dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation. Une action intégrée des Nations Unies est plus que jamais nécessaire pour renforcer d'une part les systèmes alimentaires et les services, et d'autre part pour réduire la vulnérabilité des enfants aux niveaux des ménages et de la communauté. De manière conjointe avec les autres organisations des Nations Unies, l'UNICEF a œuvré à l'intégration des priorités climatiques dans les budgets nationaux et à l'impulsion du changement en tirant parti des ressources publiques et privées de façon innovante, en étroite collaboration avec les partenaires de la jeunesse, pour renforcer la redevabilité en ce qui concerne les changements climatiques. Les Nations Unies doivent plaider en faveur des jeunes et des enfants et leur accorder une place dans les discussions relatives au climat. La Directrice appelle les pays à placer les enfants au cœur de la lutte contre les changements climatiques en rendant les systèmes dont ils dépendent plus résilients, en préparant chaque enfant à s'adapter et à participer à la construction d'un avenir plus durable, et en faisant des besoins de chaque enfant une priorité dans le cadre des financements et des ressources consacrés à l'adaptation et à la résilience.

*Question 3 : Que doit faire le système des Nations Unies pour soutenir une action climatique qui tient compte des questions de genre et qui est bénéfique pour les femmes et les filles ?*

7. La Directrice exécutive d'ONU-Femmes a affirmé que le travail de l'organisation était essentiel au système des Nations Unies et s'appliquait à tous ses niveaux, notamment dans le cadre de la lutte conjointe contre les changements climatiques. Il est urgent d'unir nos efforts pour faire face à la triple crise causée par la COVID-19, les changements climatiques et les conflits prolongés. Affectant les femmes et les filles de manière disproportionnée, cette crise creuse les inégalités, menace les emplois et les moyens de subsistance, exacerbe la pauvreté – et entrave par conséquent la réalisation des ODD et la concrétisation du principe visant à ne laisser personne de côté. L'action climatique et son financement doivent s'accompagner de politiques et de stratégies de développement à long terme pour garantir une protection sociale adéquate des femmes et des filles à travers des approches intégrées qui répondent aux besoins et aux priorités des pays. Elle a souligné que lors de sa 66<sup>e</sup> session, la Commission de la condition de la femme avait établi une base normative claire pour renforcer l'action climatique tenant compte des questions de genre à travers un système des Nations Unies cohérent et coordonné à l'échelle des pays, qui met l'accent sur : a) le leadership et la participation des femmes, ainsi que la prise en compte du point de vue des femmes et des filles dans l'action climatique afin qu'elles bénéficient de la transition énergétique ; b) des transitions justes et tenant compte des questions de genre qui incluent des investissements dans l'élargissement des services publics tenant compte des questions de genre, la protection sociale universelle, les systèmes de soins de santé, le soutien et les infrastructures durables, ainsi que l'offre de nouvelles possibilités d'emploi décent pour les femmes dans les économies verte et bleue ; c) des investissements publics dans l'économie des services de soins, qui constitue un pilier fondamental de l'action climatique tenant compte des questions de genre ; et d) l'investissement dans les statistiques relatives aux questions de genre et les données ventilées et leur amélioration afin de fournir des données à l'ensemble des parties prenantes permettant d'éclairer les décisions en matière d'élaboration de politiques et de programmes.

*Question 4 : Quel rôle jouent les infrastructures dans la lutte contre les changements climatiques et le respect du principe visant à ne laisser personne de côté ?*

8. Le Directeur exécutif par intérim de l'UNOPS a affirmé qu'il était important de considérer les infrastructures de façon globale, et d'examiner leurs composantes traditionnelles, énergétiques et numériques, ainsi que les aspects liés à l'atténuation et à l'adaptation. Garder l'ensemble de ces éléments à l'esprit permet de se concentrer sur la réalisation des ODD et du Programme 2030. Les infrastructures sont essentielles pour atteindre ces objectifs, car elles ont une incidence directe ou indirecte sur la plupart des cibles, une seule intervention en la matière pouvant avoir des effets positifs multiples et multidimensionnels. Outre leurs avantages écologiques, par exemple, les infrastructures – considérées de manière globale – jouent un rôle déterminant dans le mode de vie des populations ainsi que dans l'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusion. En architecture, le concept de « conception universelle », qui consiste à créer des bâtiments accessibles aux personnes handicapées, pourrait illustrer, d'un point de vue général, la complémentarité des

infrastructures et de l'inclusion pour répondre à la diversité des besoins. Il est important que le système des Nations Unies réponde aux besoins en matière d'infrastructure des pays, conformément aux priorités nationales, et ce, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines, au moyen de vastes partenariats. Redynamisé, le système de coordonnateurs et coordonnatrices résident(e)s est un outil essentiel pour concrétiser les ambitions des Nations Unies en matière de lutte contre les changements climatiques à l'échelle des pays, là où l'impact des infrastructures est le plus important.

*Question 5 : Comment les actions de lutte contre les changements climatiques du FNUAP sont-elles éclairées par la priorité qu'il accorde aux femmes et aux filles, et pourquoi est-il important de tenir compte de leur point de vue dans le cadre de l'action climatique et des efforts en faveur du principe visant à ne laisser personne de côté ?*

9. La Directrice exécutive adjointe (chargée des programmes) du FNUAP a cité des exemples illustrant l'impact disproportionné des changements climatiques et des catastrophes liées au climat sur les femmes et les filles, se traduisant à travers le monde par une hausse des violences basées sur le genre, de la traite d'êtres humains, des grossesses non désirées et du manque d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, entre autres. Le FNUAP a travaillé en étroite collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies pour garantir aux femmes et aux filles vivant dans des zones touchées par les changements climatiques un accès aux services de santé maternelle, sexuelle et reproductive, à des équipes médicales mobiles, à des services de base, aux moyens de subsistance, ainsi qu'à un soutien psychosocial pour les victimes de violences basées sur le genre. Le FNUAP, aux côtés d'autres entités des Nations Unies et à travers son soutien à la coopération Sud-Sud, a œuvré au niveau politique auprès des parties prenantes nationales et des communautés dotées d'organisations dirigées par des femmes et des jeunes pour trouver des solutions et renforcer la résilience aux changements climatiques. Le FNUAP a soutenu de nouveaux modes de prestation des services de santé maternelle contribuant à la sécurité des accouchements dans les situations d'urgence, des aides en espèces permettant de payer les services de santé et la fourniture de kits de transfusion préopératoires pour les soins néonataux. Il a également tiré parti de son expertise en matière de collecte de données probantes, en s'appuyant sur les risques pour la population et les systèmes de données géospatiales, pour éclairer la construction de systèmes de santé et de protection résilients. Sous la direction du coordonnateur résident, conjointement avec d'autres organisations des Nations Unies, le FNUAP a œuvré à pallier les retards accusés en raison de la pandémie de COVID-19 et à remettre le monde sur la bonne voie pour réaliser les ODD et ne laisser personne de côté.

*Question 6 : Comment les entités des Nations Unies œuvrent-elles conjointement pour une adaptation adéquate et une meilleure résilience face aux chocs climatiques afin de protéger les systèmes alimentaires et de s'assurer de ne laisser personne de côté ?*

10. Le Vice-directeur exécutif du PAM a déclaré que la crise climatique était une réalité quotidienne dont les répercussions les plus dévastatrices touchent les communautés les plus vulnérables déjà affectées par des conflits, des phénomènes climatiques extrêmes, l'inflation des prix des produits alimentaires et des inégalités socioéconomiques. Il est essentiel de reconnaître que cette situation constitue un défi majeur à relever pour le système international d'aide et de développement ainsi que ses instruments financiers, en raison des investissements insuffisants dans les contextes de fragilité, de faible cohésion sociale et de conflit. Par conséquent, il est indispensable que le système des Nations Unies coordonne ses efforts. Le moyen le plus efficace de réduire les vulnérabilités face aux changements climatiques et aux autres crises est l'adoption d'une approche intégrée qui repose sur un large éventail d'acteurs dans l'ensemble du système des Nations Unies et de ses partenariats. Pour être efficace et durable, la collaboration à l'échelle du système doit s'intégrer dans le continuum de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix. Les organisations des Nations Unies œuvrant en faveur du développement ont un rôle prépondérant à jouer dans le renforcement de la résilience, à travers leur collaboration étroite avec les groupes les plus vulnérables et leur travail auprès des gouvernements pour intégrer la protection climatique, le renforcement de la résilience et la protection sociale dans les plans nationaux de développement. Ce rôle comprend la lutte contre les causes profondes de la vulnérabilité et l'appui aux pays et aux communautés fragiles pour renforcer la résilience et ne laisser personne de côté.

## *Conclusions de la table ronde*

11. Le modérateur de la discussion a relevé trois points essentiels à retenir : a) la promesse transformatrice de ne laisser personne de côté, au cœur du Programme 2030, va de pair avec la nécessité de venir en aide aux plus défavorisés et exige des investissements dans la collecte de données ventilées et de données probantes empiriques pour éclairer l'élaboration des politiques et remédier aux inégalités intersectionnelles ; b) il est crucial d'investir dans la prévention des chocs liés au climat et de renforcer la résilience face aux crises à travers des mesures synergiques, des systèmes de protection sociale renforcés et une exécution coordonnée grâce à l'identification et au ciblage des populations les plus vulnérables et à la prise en compte des questions de genre ; et c) une riposte globale et ambitieuse, à la hauteur de l'ampleur et de la gravité de la crise, est nécessaire de toute urgence et doit mettre l'accent sur la technologie et le financement accessible de la lutte contre les changements climatiques en s'appuyant sur une coordination solide entre les organisations et des partenariats dans le cadre du continuum de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix.

### **Session interactive : témoignages recueillis sur le terrain**

#### *Représentants des gouvernements*

12. Le Vice-ministre de l'environnement, du Ministère de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique de l'Équateur, a déclaré que le pays travaillait en collaboration avec les organisations des Nations Unies pour lutter contre les conséquences des changements climatiques, l'effondrement de la biodiversité et la pollution dans l'optique des ODD visant à promouvoir l'égalité, à créer des possibilités économiques et à éliminer la pauvreté. L'Équateur est à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques en adoptant une approche tenant compte des questions de genre, composante intégrée à sa gestion des changements climatiques grâce à une stratégie globale et à un environnement favorable à l'égalité et à la non-discrimination dans les politiques relatives au climat. De ce fait, les écosystèmes et la biodiversité du pays sont en meilleure santé et la responsabilité en matière de production et de consommation est encouragée en tenant compte des questions de genre. L'Équateur a travaillé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD et le PAM, par l'entremise du Fonds vert pour le climat, à l'élaboration de programmes axés sur le climat en Amazonie pour promouvoir la préservation de la forêt et la déforestation durable, visant à impliquer un large éventail de parties prenantes, notamment les communautés autochtones. Le programme prévoit également un renforcement des capacités pour stimuler une source durable de revenus, afin de réduire les inégalités et de combler le fossé entre les genres.

13. La Ministre maldivienne du genre, de la famille et des services sociaux a déclaré que le Gouvernement avait mis en place des services de santé, des abris, des fonds d'urgence et des subventions à l'agriculture, et avait également injecté des fonds pour soutenir les ménages touchés par des phénomènes climatiques et atténuer les effets les plus dévastateurs des changements climatiques pour les femmes et les filles. Pour garantir la mise en œuvre complète de sa politique climatique sensible aux questions de genre, le Gouvernement des Maldives a fait de la prise en compte des questions de genre une priorité dans le cadre de son plan d'action stratégique et a réalisé des progrès considérables. Le Gouvernement a promulgué un ensemble de lois pour faire respecter les principes du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tandis que la hausse du nombre de femmes assumant des postes à responsabilité politique a permis de faire entendre avec plus de force la voix des femmes dans la formulation des mesures relatives aux changements climatiques, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe au niveau local. Le Gouvernement avait signé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable encourageant une plus grande participation des femmes dans les sphères sociale, économique, politique et publique, et a récemment approuvé son plan d'action national pour l'égalité des genres pour la période 2022-2026, avec le soutien du PNUD, qui a employé des solutions innovantes pour relever les défis complexes en matière de développement. Ce plan instaure une budgétisation et des audits tenant compte des questions de genre avec l'appui du FNUAP, incluant notamment le chiffrage des coûts liés à la lutte contre les changements climatiques et la planification de la réduction des risques de catastrophe. Les Maldives travaillent également avec l'UNICEF pour inclure la durabilité environnementale et l'action climatique dans les politiques du pays favorables à la mobilisation des jeunes en tant qu'agents du changement.

### *Représentant de la jeunesse*

14. Le représentant zimbabwéen de la jeunesse a affirmé que les changements climatiques constituaient une crise affectant les enfants. Il est crucial de permettre aux jeunes et aux enfants de participer à la prise de décisions relatives à l'action climatique afin qu'ils puissent contribuer à façonner leur avenir. Il a attiré l'attention sur le programme de cartographie du climat de l'UNICEF au Zimbabwe, qui permet aux jeunes de s'exprimer, de plaider pour la lutte contre les changements climatiques au niveau local et de tenir les dirigeants responsables. Ce programme a en outre permis aux jeunes de faire entendre leur voix pendant les débats de la 26<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres forums internationaux sur les changements climatiques.

### *Dialogue interactif entre les présidents des Conseils d'administration*

15. Les présidents et membres des quatre Conseils d'administration et les chefs des six organisations des Nations Unies ont partagé plusieurs observations en réponse aux six questions soulevées pendant la table ronde sur le rôle du système des Nations Unies pour le développement dans l'application du principe visant à ne laisser personne de côté dans l'action climatique afin de garantir un changement pour les populations les plus vulnérables. Ils ont mis en évidence les points suivants :

- La réunion conjointe des Conseils d'administration est une plateforme importante pour le partage des connaissances entre les Conseils et pour l'accélération des mesures en vue de la réalisation du Programme 2030 à l'échelle du système repositionné des Nations Unies pour le développement, sous la direction des coordonnateurs résidents ;
- Les Conseils d'administration doivent conserver leur rôle de supervision et d'orientation pour garantir le respect des mandats institutionnels convenus, le renforcement des capacités des entités des Nations Unies ainsi que la réalisation de leur potentiel ;
- La crise climatique touche de façon disproportionnée les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles, les jeunes, les enfants, les personnes handicapées, les communautés autochtones et les pays en développement fortement endettés ;
- Une action collective et transformatrice, fondée sur la solidarité mondiale, est nécessaire pour soutenir les efforts nationaux visant à renforcer la résilience face aux chocs à venir ;
- La tendance aux réductions drastiques des ressources essentielles au développement est extrêmement préoccupante et risque d'entraver le soutien du système des Nations Unies aux efforts des pays en développement en vue de la réalisation des ODD ;
- Il est indispensable de rendre les systèmes alimentaires plus durables et résilients et d'accélérer les approches agroécologiques et innovantes pour réaliser le Programme 2030 et les ODD d'une part, et de les adapter pour impulser un changement transformateur et s'assurer de ne laisser personne de côté d'autre part ;
- Des systèmes de protection sociale sont nécessaires pour aider les populations à se préparer et à faire face aux crises liées au climat ;
- La rationalisation du commerce agricole international pourrait corriger les distorsions du marché mondial et aider les agriculteurs des pays en développement à être plus compétitifs ;
- Faire preuve de souplesse et de rapidité est essentiel pour garantir l'octroi opportun d'un financement d'urgence concessionnel, axé sur les transferts positifs de ressources, aux pays en situation de détresse économique et sociale ;
- La communauté internationale devrait viser à consacrer au moins 250 milliards de dollars des États-Unis (sur les 650 milliards de dollars É.-U. de droits de tirage spéciaux) pour lutter contre la crise de liquidités dans les pays en développement, et les pays développés devraient tenir leur engagement à allouer 100 milliards de dollars É.-U. par an au financement de l'action climatique et 0,7 % de leur produit intérieur brut ;

- Les femmes jouent un rôle essentiel pour créer des sociétés pacifiques, équitables et inclusives et favoriser une croissance économique durable ;
- Un effort conjoint du système des Nations Unies pour le développement, et au-delà, est nécessaire pour relever les défis et répondre aux crises liés aux changements climatiques ;
- Les plans stratégiques des organisations des Nations Unies constituent une ligne directrice pour un système des Nations Unies pour le développement plus solide et efficace, qui tient compte des questions de genre et des changements climatiques, et qui s'articule autour de partenariats, conformément à la réforme ;
- les Nations Unies doivent redoubler leurs efforts dans les processus conjoints de planification, de mise en œuvre, de mobilisation des ressources, de suivi et d'établissement de rapports – en tirant parti de leurs avantages comparatifs et de la coopération au sein du continuum de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix – fondés sur une analyse tenant compte des changements climatiques et des questions de genre intégrée à l'analyse commune de pays, en respectant scrupuleusement le programme de réforme et les principes de transparence, de cohérence, de devoir de précaution et de redevabilité ;
- La proposition d'établir une liste de contrôle (non axée sur le processus) pour surveiller la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement a été accueillie favorablement et perçue comme un instrument utile pour suivre les progrès individuels et collectifs des organisations.

16. En résumant les dialogues interactifs, le Président du Conseil d'administration du PAM a déclaré qu'en raison de la crise climatique, aggravée par les conflits et les inégalités économiques, l'objectif « faim zéro » fixé dans le Programme 2030 serait difficile à atteindre. Malgré une coopération renforcée entre les organisations des Nations Unies, des partenariats de plus grande envergure seront nécessaires pour faire face efficacement à la crise climatique et à ses conséquences. Une seule organisation ne saurait être en mesure de relever les défis interdépendants posés par les changements climatiques, les conflits et l'insécurité alimentaire. Des programmes intégrés tirant parti des atouts de chaque organisation et décuplant l'impact des efforts conjoints sont nécessaires. La réforme du système des Nations Unies doit par conséquent être axée sur l'amélioration de la vie des personnes, en particulier les plus vulnérables, plutôt que sur les processus.

## **Conclusion**

17. Dans ses observations finales, le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF a remercié les délégations et les six organisations des Nations Unies d'avoir participé à cette réunion conjointe. Il a souligné l'importance d'une collaboration étroite au sein du système des Nations Unies pour le développement pour relever le triple défi posé par la COVID-19, les conflits et les changements climatiques. L'action conjointe, s'appuyant sur les exemples de démarches intégrées mis en avant pendant la réunion et tirant parti des avantages comparatifs de chaque organisation, sera déterminante pour poursuivre les progrès en vue de la réalisation des ODD. Il ne fait aucun doute qu'en unissant les efforts et en se concentrant sur les populations les plus vulnérables afin de ne laisser personne de côté, le système des Nations Unies a été en mesure d'impulser des changements qui permettent de renforcer la résilience et de protéger les vies humaines et la planète.